Découvrir FranceConnect

> FranceConnect, c'est quoi?

- FranceConnect est un dispositif d'identification qui vous permet de simplifier les démarches en ligne :
 - o En pratique, le bouton FranceConnect affiché sur une administration en ligne vous permet de vous y connecter, sans avoir à créer de compte sur le site
 - o Gratuit, il s'appuie sur des comptes certifiés existants
 - o Par ailleurs, FranceConnect agit comme un tiers de confiance entre :
 - Vous, internautes majeurs cliquant sur le bouton FranceConnect
 - Les Fournisseurs de Service (FS) : administrations en ligne qui peuvent profiter de la qualité de ces identités pour permettre cette fois-ci d'accéder à leurs propres services
 - Les Fournisseurs d'Identité (FI) : des acteurs ayant distribué à leurs utilisateurs des identités numériques délivrées après vérification des données de leur identité

> FranceConnect, c'est quoi ?

- Ce que FranceConnect apporte?
- o + SIMPLE

FranceConnect propose à l'utilisateur d'être reconnu par l'ensemble des services en ligne en utilisant l'un de ses comptes existants.

Plus besoin de jongler avec une multitude d'identités numériques.

o + SECURISE

FranceConnect ne stocke pas les données personnelles. Seules les données d'identité sont communiquées au service en ligne, dans le respect des contraintes de confidentialité et de manière sécurisée. A chaque connexion, un email est envoyé.

Comment ça marche ?

Accédez simplement à vos services publics en ligne

Un seul bouton. Aucune inscription préalable.



> S'authentifier avec un des 3 comptes

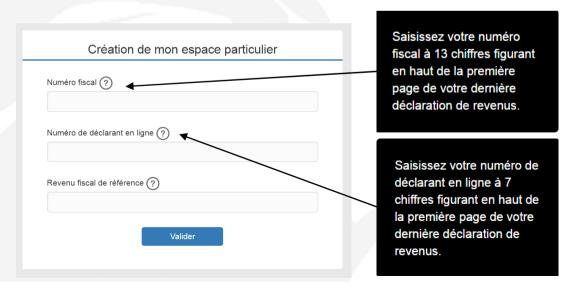
- La plupart des internautes détiennent déjà des identités numériques, c'est pourquoi FranceConnect s'appuie actuellement sur 3 comptes existants :
 - celle du compte impôts.gouv.fr,
 - celle du compte d'assurance maladie Améli.fr,
 - celle de La Poste-Loggin.
- Avec l'une des 3 identités, l'internaute peut accéder à d'autres services que ceux pour lequel cette identité était initialement prévue.

> M'authentifier avec impots.gouv.fr

- S'identifier avec IMPOTS.GOUV
 - o sur le portail des impôts impots.gouv.fr , rendez-vous sur votre « espace particulier »



Puis diriger vous vers « création de mon espace particulier »





À noter : Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Si votre conjoint a déjà un identifiant, assurez-vous de prendre le deuxième numéro de déclarant.

> M'authentifier avec Ameli.fr

Si vous utilisez AMELI.FR

- o sur le portail de l'assurance maladie http://www.ameli.fr/#
- Cliquez sur « compte Ameli, Accédez à votre espace personnel »
- o Puis sur « je crée mon compte »





- o Enfin renseignez vos informations personnelles (n° de sécurité sociale, date de naissance, nom, et code postal)
- o Un code provisoire vous sera envoyé par courrier pour plus de sécurité



S'authentifier avec un des 3 comptes

Si vous utilisez la POSTE

La Poste est un partenaire FranceConnect. Vous pouvez utiliser votre identité numérique délivrée par La Poste pour bénéficier des services proposés par les administrations en ligne FranceConnectées.

o Pour créer votre identité numérique La Poste, vous pouvez aller sur le portail de La Poste https://www.idn.laposte.fr/



O Cliquez sur « je m'inscris » et rentrez votre adresse email et votre mot de passe

> Les avantages de FranceConnect

FranceConnect vous facilite les démarches en ligne

- o En évitant de fournir sans cesse les mêmes justificatifs pour diverses démarches
- o En évitant de devoir mémoriser et jongler avec de multiples identifiants
- o En évitant l'abandon des démarches au moment de la demande de création de compte

o FranceConnect, c'est :

- O Une connexion facilitée : vous accédez avec l'identifiant et le mot de passe de votre choix à tous les sites de l'administration.
- Une fluidité des parcours web : authentifiés avec FranceConnect, vous êtes automatiquement reconnus d'un site à l'autre (Mairie, Région, fournisseur d'eau, etc).
- o L'assurance d'une relation de confiance : des données sécurisées.